IMPRIMEE ET PUBLIÉE PAR JEROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUPELLE-ORLEANS. MERCEBOL (MATER,) 15 DÉCEMBRE 1830.

Plusieurs de nos ouvriers se trouvant malades, nos abonnés voudront bien avoir égard a cette circonstance qui a pu seule nous empêcher de donner de plus amples extraits des journaux reçus par le courrier d'hier.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 15 décembre. Les jeurnaux de New-York par le courrier d'hier vont jusqu'au 25 du mois passé; ils annoncent que, par le navire Minerva, capitaine Huszey, venant de Liverpool, on a eu des papiers de cette ville du 23 ; les nouvelles les plus importantes qu'ils fournissent sont celles de la prise d'Anvers par les Belges, et de la défaite des réfugiés espagnols qui ont pénétré en Espagne par la frontière de France; la première seule paraissait Atre authentique, aux dernières dates (22) de Paris; sur la seconde, mille bruits pour et contre circulaient encore.

L'effervescence est toujours grande, en France, et surtont à Paris. Le Register de Cobbett, du 23. contient en P. S. l'extrait suivant d'une lettre de son fils, datée de Paris, le 21 : "Lafayette a perdu sa popularité et l'influen-

me dont il jouissait sur la garde nationale, à laquelle est commise la garde des prisonniers (les ex-ministres). Cette garde demande qu'on la laisse procéder à l'élection de ses officiers, et, en gewehr auf! point de mouvement. attendant, elle s'assure des kommes justes. Hier soic, au Palais-Royal, quand le roi fut revenu de Versailles, le peuple a chanté la Marseillaise. et demandé le roi; il s'est présenté au balcon, et alors ont éclaté les cris: "A mort les ministres!" Ensuite la loule s'est portée dans un autre endroit où il y avait des chaises dont quelques uns des meilleurs chanteurs se sont emparés; de nouveau ils ont chanté chapeau bas, la Marscillaise une cinquantaine de fois; et à chaque fois, la foule s'écrisit : "Mort aux ministres! la tête de Polignac, et de Peyronnet aussi.. Ce concert s'est prolongé fort avant dans la soirée." Cobbett ajoute quelques remarques à cette let-

ro: "Je ne doute pas, dit-il, que si le gouvernement ne change promptement de marche, il ne soit renversé. Il est clair que la vie de ces vagabonds (les ex-minitres) n'est pas la seule chose dont on s'occupe. Le peuple est mécontent de tout. Il s'appercoit qu'il n'a effectué aucun changement reel. Ces cris par lesquela on demande la mort des tyrans, sont en effet, pour une république. C'est là la vérité, et nous en sommes convaincus."

-Hier, vers 8 heures du matin, un homme out tombé, frappé de mort subite, au coin des rues Dauphine et du Canal. On suppose que ce malheureux est un français ou un espagnol.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 22 octobre. On lit ce qui suit dans le Messager de ce

Une dépêche télégraphique, envoyée au gouvernement par le pre fet du Nord, le 19, porte, "Les Belges occupent Anvers. Toute la Belgique est maintenant libre des troupes Hol-

-Voici le premier bulletin de l'armée libéra trice d'Espagne : Le 14 octobre, à trois heures, le brave colonel Valdes marcha sur Urdach, avec une force de

400 hommes. Il fut reçu dans tout le pays aux cris de "Vive la liberté; " à son approche de joie étaient universelles. " à son approche, les acclamations

Le 15 il atteignit Zugaramundi, où il eut la même réception. Les habitants montrent parout le plus grand enthousiasme à so Un détachement marcha sur Vera. A son arrivée, les habitants se reunirent en foule au-

tour des "soldats libérateurs," et la plus sincère cordialité règne entre les uns et les autres. En conséquence du grand nombre de patriotes

qui sont venus se joindre aux refugies, le col. Valdès a été obligé de dévouer un jour tont entier à l'organisation des forces qui sont actuellement sous ses ordres. Il reprendra sa marche sur Trun, le 17

Sa glorieuse entreprise ne pouvait commen cer sous de plus heureux auspices; ils lui presagent une sure victoire.

Tous les bons Espagnols, désireux de contribuer au triomphe de la liberté dans leur pays, se hatent de quitter la Frauce pour aller se ranger daus la bannière de l'intrépide Valdes.

seront pas sourds à sa voix.

-La conduite hostile du marquis de St.-Pries (ex-ambassadeur de Charles X, en Espagne) covers son pays, a reçu une recompense à la cour de Ferdinand. Ce prince a chargé d'honneurs et de pensions l'ambassadeur qui a refusé d'arbover la cocarde nationale. Il lui a confère la pairie, avec le tître de duc d'Almazan; et, malgré la pénurie de son trésor, il lui a alloué une pension de 6,000 piastres, et un commandement de 6.000 réaux.

La vérité est que, le 16, Valdès occupa les mes de troupes royalistes étaient à 4 lieues de distance, et n'ont pas pris l'offensive. Le 17, une esparmouche eut lieu entre Valdès et les troupes royales; environ trente constitutionnels s'en fuirent sur le territoire français, qu'ils quittèrent bientôt pour rejoindre leurs compagnons à Zuga-

Paris, 21 octobre.

Il a été benucoup question à la bourse, d'une dépêche télégraphique envoyée de Bayonne par le sous-préfet, laquelle annonce en substance, que le corps du gén- Valdes, montant à 8 ou ble qu'il y a quelque exagération dans ce rapport, et qu'il a été imaginé pour favoriser quelque spéculation sur les fonds publics. Il n'est pas impossible, après les événemens de Bayonne, reçu trop crédulement les premières rumeurs va- ment provisoire lui aura légués. gues qui sont parvenues à la frontière.

Paris, 18 octobre. Les soupçons que les ennemis du pacha d'Egypte avaient inspirés au sultan Mahmoud contre la sidélité de ce vice-roi sont pleinement dissipés : la plus haute faveur a remplacé aujourd'hui la défiance, et Méhémet-Ali montre par des faits et des services signalés sa haute reconsance. Une frégate égyptienne récemment arrivée dans le port de Constantinople, a porté pour le trésor de sa hautesse des sommes considérables qui ont servi à acquitter une partie des taxes imposées par la Russie. Le pacha d'Egypte, en les envoyant au sul an, n'a pas neglizé d'informer les reis-effundique s'étaient les premiere fonds versés dans le trésor par le produit du miri de cette année, et qu'un envoi prochain apportera le complément du tribut pavé par l'E gypte au gouvernement de la Porte-Ottomane.

PARIS. 17 octobre. Per ordonnemen de 18 esperabre dernier, le le a réglé les occumen desdiindennaires de critre administratif. Colui des heatres, ad-

miné de la manière suivante : res nammés par le roi.—Elabit. vente oulotte ou pantalon bieus; collet, poches et parements de l'hebit brodés en argent d'un triple liseré

Adjoints nommés par le roi. - Même costum pue selui des maires, à l'exception du liseré de habit, qui est double au lieu d'être triple, et des franges, qui sontblanches su lieu d'être couleur

Maires nommes par les préfets.-Habit bleu; ceinture tricolore à franges couleur d'or; chapes

francais, uni. Adjoints nommes par les préfets. - Habit bleu, rinture tricolore à franges blanches; chapeau

français, uni. Commissaires de police.-Habit, veste, culotte oires; chapeau uni.

PRUSSE.

Un landwehr de Malmédy, revenu des grandes manœuvres qui ont eu lieu dernièrement à Coblentz, raconte ce qui suit :

"Nous nous trouvâmes au lieu du rendez-vous do vive Napoléon! Nous convînmes pour le lendemain de rester immobiles dans les range quand on commanderait les manœuvies, sous cine de mort pour quiconque bougerait, et de mettre en pièces le premier officier qut s'aviserait de frapper un soldat. Dans cette disposition, nous nous assemblames le lendemain, et lorsque nous fames tous en bataille, arme au pied, parut le commandant qui, après avoir parcouru le front de bataille, cria: Gewehr auf! Personne ne bougea. S'imaginant sans doute qu'on n'avait pas compris le commandement, il répéta: obacht!

"Le commandant étonné s'écrie : Mes amis, si vous ne voulez pas obéir, nous n'avons que faire ici. retournez dans vos tentes. Nous y retournames en effet, aux cris redoublés de vive Vapoléon! Nous nous amusames à faire un Napoléon en paille; nous le revêtîmes d'un uni orme, nous le plantames au milieu du camp, et nous dansâmes autour toute la nuit en buyant à sa santé. Comme nos officiers ne venaient point lomander ce que nous faisions, nous nous avisames d'aller arracher les piquets de la tente de 'état-major, qui croula sur nos officiers supérieurs, et ceux-ci ne vinrent pas demander ce que nous faisions.

"Nous avons pendant quinze jours fait les manœuvres, tant bien que mal, après quoi on ious a renvoyés chez nous, en faisant l'eloge de otre conduite.

On sait que la Gazette d'Etat de Berlin a en effet eru devoir annoncer que la landwehr de Prusse n'est pas réellement animée d'un esprit insubordination et de révolte, comme d'autres feuilles l'avaient prétendu.

Il paraît que (sous peu le ministère prussien sera partiellement changé. On purle même de concessions à l'esprit du siècle.

PRUSSE RHÉNANE.
Cologne, 7 Octobre. Le prince Albert de Prusse et la princesse Marianne des Pays-Bas, son épouse, sont arrivés ici hier, venant de La Haye. Après un séjour de quelques heures, LL. AA. RR. ont ontinué leur route pour Potzdam.

On attend ici le prince Guillaume, le gouverieur, qui est dans ce moment à Berlin pour recefoir ses instructions. Le premier president, M. le Vincke, à munster, a fait paraître, il y a quelmes jours, concernant la nomination du prince Suillaume au gouvernement genéral des princiantes du Bas-Rhin et de Westphalie, une pudication qui contient entre autres ce qui suit :

"Les administrations civile et militaire n'eprouveront aucun changement dans leur marche actielle, mais le gouverneur général déciera dans tous les cas où il s'agira de la sure é des provinces et quand les délais seraient dans gereux. Les autorités civile et militaire seron alors tennesd'exécuter aussitôt ses ordres, et en outre de lui donner de suite connaissance des c.rco istances extraordinaires qui pourraient sur-

GRAND-DUCHÉ DE HESSE.

DARMSTADT, 7 Octobre. Le quartier-général du prince Emile est tou-Les traupes ont été distribuée le manière que l'on pourra prévenir ou faire échouer toute tentive pour susciter de nouveaux

Les enquêtes contre les studieux incarcérés ont commencé, et il y a eu de nouvelles arresta

ILES IONIENNES. Corrou, 6 septembre.

Des lettres que nous avons reçues dernière ment de Napoli de Romanie nous confirment les détails d'un complot tramé contre le gouverne ment actuel de la Grèce. La plupart de ceux qui ont trempé dans cette conspiration sont des hoannes qui ont joué un rôle plus ou moins important dans les affaires du pays, et qui formaien depuis quelque temps une opposition contre le Le signal est donné. L'Espagne appelle tous président. Leur organe devant l'opinion publises enfans à sa delivrance, et sans doute ils ne que est le Courrier de Smyrne; et c'est par le moyen de cette feuille qu'ils attaquent le president et le réprésentent comme un despote dont l'admi nistration a été plutôt fatale qu'utile aux intérêt du pays et de la liberte. Nous nous abstenons de prononcer sur ces incriminations; il n'en est pas moins vrai, cependant, que toute tentative contre 135 demi do. do. Nos. 1 et 2.-300 caises le gouvernement provisoire ne peut avoir, dans ce moment, que les suites les plus funestes pour le repos de ce malheureux pays, qui n'aurait secoue le joug des Turcs que pour tomber dans l'a narchie. Quoi qu'on en dise, les bienfaits de l'administration actuelle sont connus : ce qu'il y villages d'Urdache et de Z garamundi. 800 hom. | a même de défectueux ne pourra être améliore que lorsqu'un souverain sera venu offrir à ce peuples une constitution et fixer en définitive le mode de les gouverner. Quelques chefs militaires ont été aussi arrêtés; ils devaient seconder les vues de l'opposition, et ils seront peut-être victimes de leur ignorance. Quand on a vu la Grèce et qu'on a été témoin

des désastres dont ce malheureux pays a été accablé, on est douloureusement affecté de voir que les événemens de l'Eurepe compliquent de plus en plus son sort futur. Un gouvernement provincire ne peut exister long-temps; il n'a pas de credit réel, tout le monde est en suspens, et 900 hommes, a été surpris et complètement défait; 50 hommes seulement se sont échappés .t casseries de ceux qui ont plus d'ambition que de ont cherche un refuge en France. Il est proba- mérite. Le comte Capo-d'Istrias affait jusqu'à présent tout ce qui est en son pouvoir; mais, avant qu'il ruccombe, il faut que les grandes puissances mettent une fin à tant de délais en faisant de la Grèce un état constitut onnel. On que le sous-préset ne soit yas très favorablement doit hâter ce résultat, car le nouveau souverain disposé envers les constitutionnels, et qu'il n'ait héritera de tous les obstacles que le gouverne-

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE, 10 septembre. Le comte Guilleminot a reçu par des courriers des nouvelles de Paris jusqu'au 7 août, et a déjà fait à la Porte des communications officielles ce suiet. Il a eu ensuite avec le reiss-effend une conférence dans laquelle celui-ci lui déclara que la Porte ne pouvait se décider à répondre à a notification de l'avénement au trône de Louis-Philippe avant de connaître les résolutions des autres puissances de l'Europe, déclaration qui donna lieu à de vives altercations entral'embas sadeur et le reis-effendi. Le sultan ne s'est pas encore prononcé; mais on voit bien que la l'or-14, ca défibitive, ne pent se refeser à approuve l'ordre de choses actuel. En attendant, le comte Guilleminot a arboré le drapeux tricalors sur 'hôtel de l'ambassade. 'Pous les vaisseaux du

frantières de la Grèce se tesure dissoute ; en sur- te, en gros et en détable

nte et des commissaires de police, a été déter-1 te que les ministres des graniles puissances ettendent maintenant des instructions ultérieures. Le séraskier a passé dernièrement, à Stépha-

no, une revue des troupes régulières. Il y a invité le corps diplomatique par cartes imprimées, uni; houtons en argent, portant au milieu la ce qui ne s'était pas encore vu. A la fin, il donne couronne reyule, et au pourtour deux branches de la tous les invités un diner somptueux sous une chêne; ceinture tricolore avec franças qualeur grande tente. L'ambassadeur d'Angleterre y d'or; chapeau français, avec bouton et ganss en porta la santé du sultan ; le séreakier y répondi ar celle de tous les sonversires d'Europe.

Tahir-Pacha, qui avait été envoyé, il y a six mois, en mission à Alger, est de retour lei depuis quelques jours. Il va reprendre son poste d'amirel.

COMMERCIAL.

LIVERPOOL, 28 octobre. Les demandes de coton sont très limitées ; les ventes ne s'élèvent qu'à 8000 sacs. Il y s peu de changement dans les prix depuis samedi dernier, quoiqu'il se soit fait quelques ventes ou pantalon noirs; ceinture tricolore à franges d'Américains et Brésil, qualités communes, à une réduction de 1 d. par livre. Les importa-tions sont de 6248 sacs. On annonce que 600 Surat seront vendus à l'encan vendredi prochain. Voici les détails relatifs à quelques ventes: 1982 Bowed de 6 id. à 7 id.; 10 do. à 7 id.; 1749 Orléans de 5 4d. à 8 4d.; 2193 Tennessée, &c. de 6d. à 7 6-8d.; 22 Sea-Island de 14 4d. à 18d. des manœuvres environ 60,000 hommes. Le 41 avariés do. de 8 à 9.—Il y a eu plus de de-jour de notre arrivée, notre premier cri fut celui mandes pour le tabac, 200 bts. ont été vendus pour l'Irlande aux cotes précédentes.

DEBNIÈRES DATES: DE WASHINGTON Novembre 27 NEW-YORK CHARLESTON Décembre 2 LIVERPOOL, Octobre 24 LONDRES, HAVRE, Paris,.... GIBRALTAR. VERA-CRUZ..... Novembre 20

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉAAS.

EXPÉDIÉS. Goel Pomona, Arnaud, Aranzas, M Barnett. ARRIVÉS. Navire Hermitage, Badger, de liverpool.

Brick Hancock, Hamor, de Marseille, avec in, fruits, &c. Goelette Amistad, Abeja, Havane, avec des

rnits à Slaves. Goel James Monroe, Bush, d'Alexandrie avec les esclaves.

Bateau à vapour Cumberland, Deller, Louis ille; chargement, 60 bls farine à R Phanes, 10 oites miroirs à J Ogilvie & co. divers articles à J G Stevenson, 9 demi ble 14 barillets à Yorke, Macalester & co. 70 bls buile à Stetson et Avery, 200 ballots corde, 118 barillets graisse à H W Bullitt, et à divers .- 151 passagers. Il aunonce qu'il n'y avait pas eu de hausse dans qui en aurait elle-même ussez pour ctabler dan 'Ohio.

Bateau à vapeur Coosa, Cain, du Bayon Sarah, avec 875 balles coton, à J Hagan & co: S C Bell; N Cox; J Linton; Plauché, & co;

4 do. à P Dubertrand ARRIVE AUBASSIN. Goël. Elisabeth, Eldridge, de la Mobile, avec

les planches à J Barstable. Goel, Isabella, Cammings, de la Mobile.

MEMORANDA. Arrivé à Charleston, brick Atlas, Thompson parti d'ici; il a rencontré le 27 novembre, lat 19 ong. 79, 30, un navire qu'il croit être le paque

ot Rus ell, parti d'ici pour New-York. Arrivé à New-York, 24 nov. navire Java Jellerson; ce navire etait parti d'ici pour Liver pool, mais le 14 nov. par la lat. 33, 30, long. 3), dans un coup de vent de N. E. il a eu soi jouvernail derangé, et a été forcé de relacher a

Arrive a N. York, navire Frances, Greenlea! oarti d'ici. Arrivé à Charleston, brick Catherine, Wels

man, parti d'ici. Arrive à la Mobile, le 11 déc. goëlettes Ma

guolia et Orleans, parties d'ici. En charge à New-York pour ce port, payice Illinois, Waterman, le 1er. decembre: Cabinet. le 5 dec. ; Hercules, Longcope, 1er. déc. : As pasia, Rennett, le 25 nov.; Salem, Richardson, le 26 do.; Montpelier, Welsh, le 27 do.; Lotus, Watts, le 1er. dec.; Mount Vernon, Foster, bricks Marthe Ann, Higgins, le 25 nov.; Blackone, Martin, - Exchange, Barton, le 29 dec.

Gold Hunter, Newell; goel Packet, Mercier. encontre le 21 passe, lat. 36, 30, long. 73. Brick Sultana, Smith, devait partir de Phila-

lelphie pour ce port, le 1er, decembre. Brick Progress, pour ce port, est parti de Boston le 24 du passé.

En charge à Baltimore, pour ce port, goël. Spleadid, Jones, navire Vesta, M'Known. Mr Le brick ENVOY, de Boston, est en

échargement presqu'en face de la rue Tordouse. Les consignataires sont priés de vouloir bien enir recevoir leurs marchandises. 15 déc CHAISES & WAGONS .-- 10 douz.

chaises de mode et communes, 2 wagons legers, en debarquement du navire Warren, à New-York. S'adresser à

STETSON & AVERY.

27, rue du Camp. THANDELLES, MAQUEREAUX &c. 304 bls. Maquereaux Nos. 1 & 2 -Morue blanche et sèche, grande-100 caisses blunc de baleine. -8000 sacs de Ganny. -30 bls. vinsigre .- 77 balles de foin, en debarquement du brick Envoy, à vendre par STETSON & AVERY.

Rue du Camp, No. 27. ETAT DE LA LOUISIANE—Cour DU ler. DISTRICT JUDICIAIRE—H. Dumaine, contre ses créanciers. - Il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du pétionnaire ait lieu en l'étude de M. G. R. Stringer, notaire public, mercredi 15 du courant, à 10 heures, à effet de délibérer sur les affaires du petitionnaire ; et en attendant toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Par ordre de l'Hon. Joshua Lewis, juge de ladite cour, ce 2 décembre 1830.

15 déc.-1. JNO. L. LEWIS, Greffier. CHANGEMENT DE DOMICILE. MADAME LACOUTURE a l'honneur de prévenir le public et ses amis en particulier, qu'elle a transféré son domicile an No. 140, rue Royale, entre les rucs St. Louis et **Pou**lous**e.**

On trouvers constamment chez elle, en gros et en détail, Liqueurs et Sirops de toute espèce, Dragées, Confitures, et tous les articles de 15 dec-12 son état, an plus juste prix. Reçu en debarquement du navire John Lin-

ton, de New-York et à vendre au No. 39 rue de la Levée, 200 caisees raisin muscat en grappes, d'une

qualitésupérieure et ayant droit au droit-back. 50 barrils cornichons assortis,

25 barrils bierre de Moutteey. 16 ballots brodequins fins, 50 caisses the Young-Hyson et Poudre-à canon. 50 caisses tabac de Richmond, de 8 à 10 liv.

15 barils orge perice, 4 misses graines de jardinage très-fraiches tranties avoir été ramanées cette saison.

12 déc THOMBON & GRANT.

HABILLEMENS FATTE. FE. WALTON & CO., au coin des rue de la Douane et de la Levie, unt reçu par commerce en ont fait autant.

Par suite de la révolution de France, la comde New-Kork, un assortiment compite d'imbilmission chargée de la nouvelle délimitation des

Théatre d'Orléans.

JEUDI, 16 DECEMBBE. . S. LE COMTE ORY, Opera nouveux en deux uctes, de l'Academie

Nationale de Paris, musique de Rossini. DEUX JALOUX Opera en un acte, musique de Mme. Gaiy. En attendant — Guillaume Tall, opera nonveau

La Famille de l'Apolicaire, vandeville nouv Mon oncle le bossu, comédie nouvelle.

Salle d'Orléans.

MESSIEURS les souscripteurs des BALS DE SOCIETE de la Salle d'Ortique, sont priés de vouloir bien se réunir same li pro-chain 18 du courant à 5 heures du soir, dans le dite saile, pour la nommination des commissai 14 déc---5

SALLE DE BAL Encoignure des rues Bourbon et d'Orisans. Mercredi 15 Décembre 1830.

Grand Bal Paré. Prix d'entrec, cavalier el.

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. (LF Les cavaliers trouveront un bu cau pour y déposer leurs cannes et manteaux.

A VENDRE OU A LOUER.

LA DISTILLERIE appartenant au soussigné, avec ses dépendances, prête être mise en activité, ainsi qu'avec autant de nègres qu'il en faudra pour son explditation ; elle est située à un mille et demi du bas de la ville. S'adreser à DAVID OLIVIER. 14 déc-13 Rue Cont. No. 84.

E N déchargement du navire William & John et à vendre au No. 39, rue de la Levée, 86 balles Foin de Perth Amboy, 400 Charrues patentées du No. 1 à 4... THOMSON & GRANT

250 SAUS de cate vert, qualité superieure, en débarquement de la godiette Emperor, et à rendre par 14 dec J. W. ZACHARIE & Co.

UN jenne Suisse, d'une frequentation resp contable, et d'ernièrement arrivé d'Europe, dé sirerait s'employer comme commis. Il entend parfaitement la tenue des livres, et connaît les langues française. allemande et anglaise. Des informations satisfesantes sur son compte peurent être données, en s'adressant à Theod. NICOLET & Co. 14 dec.

AVI- AUX JEUNES PERSONNES A MARIER. TOUTE jeune personne ou veuve désiran a ingager par les liens du quaringe à quelqu'un qui lui fut un compagnon et un protecteur pendant sa vie, condition desirable et presque né-W Bell, 68 balles coton à A Fisk & co. 46 à cessaire; et qui possedat une fortune suffisante pour lui procurer un genre de vie à son gré, ou un genre de commerce honnéte l'hænine de sou choix, pourra s'adresser, par la poste, à "Wil-ham Henry;" il se chargera de la procurer la connaissance d'un jeune homme de 23 ans, fréquentant les sociétes les plus estimables, d'un caractere aimable, et d'une moralité et d'une conduite irréprochables, et qui peut justement prétendre à la confiance et à l'estime générale. La personne susnommée s'engage sur l'honnep à garder le secret sur toute espèce de commune cations. 13 déc-3

VENDIE par le sossigne, à un prix modere, les articles suivans, reçus par le savire Parcodo, du Havre, et ayant droit au drau bick; et convenables aux marchés mexi aine, savoir :

Dix balles Drap de Elbeuf, couleurs assorties, ux belies Monchoirs imprimées, indiames une caisse d'Alpine noire; une caisse dito diver es conicurs; un caisse Saun noir et autres con curs: une caisse S. tin; une do. Levantine: une o. Rubans; une do. Mousseline; que do. Mouchairs coton; et 10 do. Soie à coudre, couleur

Plus: Environ 80 bardques bor vieux VIN de Bordenux, depuis un an dans le pays; 33 surons TABAC de la Havane. UAPTISTE AZARETO,

Rue Jefferson, No. 14 DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

D'UN commun accord entre les parties, la societe els devant existante entre Christophe Louier de Alexis Lefrançois, est dissoute; les Expedies a New-York pour ce port, navire personnes qui doivent à la dite société, sont prices de regler avec Mr. C. Lucler, chargé de Brick Margaret, parti d'ici pour Boston, a cté la liquidation, et celles à qui la même raison doit, seront so'dres par lui.
ALEXIS LEFRANCOIS.

CHRISTOPHE LUCIER. Magnain de l'autre coté du fleuve, vis-à-vis l'erry. erry.

A LOUEICA BON MA COIE.

Jusqu'au ler. d'Octobre prochain, le
Magasin ci-devant occupé par feu Calvin l'orter, No. 19, rue de la Levée, convenable pour tenir des comestibles ou des marchandiscs en entrep**ct. S'a**dresser à 11 déc LEE. WALTON & Co.

DES avances libérales acront faites aur de envois de Sucre, Melasse et Coton pou THOMSON & GRANT.

No. 39, rue de la Levée ETAT DE LA LQUISIANE.

P.TROISSE ST. CHARLES
OUR DESPREUVES.—Le lundi 10 Jan vier 1831, à 9 heures du maun, sur l'habi tation ci-après décreté, il sera vendu à l'encur public par le juze soussigné. Les propriétés suivantes, apparteuant indivisement à la succession de Dame Helorse Bernoudy, veuve Adelare Fortier et à M. Noël Ecraoudy. Lesquelles

consistent lo. En une HABITATION établic en sucreme, ayant vingt arpena et demi de face au fleu-199 ve, dont quatorze ont one pro fondeur de quarante arpens, e six et demi ont delle de quatre vingt; cette habitation est située sur la rive gau che du fleuve à environ six lieucs et demie au des sus de la Nile.-Orléans, et est bornée dans si partie supérieure par l'habitation de M. Louis Labranche, et dans sa partie inférieure par celle appartenant à MM. Lucien Labranche et Edand Fortier file. 20. En soixante ESCLAVES des deux se xes et de différens ages, dans le nombre des

quels il s'en trouve qui possèdent des talens, tels que des laboureurs, des charretiers, des tonnelliers, des sucriers, scieurs de long &c.



CONDITIONS L'habitation sera payable en quatre terme egaux, savoir, aux 9 avril 1882, 9 avril 1883, 9 av#1 1834, et 9 avril 1836. Les essiaves en deux paiemens égaux, savois

aux 9 avril 1839, et 9 avril 1633. Les animaux, les instruments arathires et auLes animaux, les anima priz des articles isolés ou qui réunis ne s'éléveront pas à cent pientres, sent payable en tout mare 1881.
Les soquéteurs fourniront leurs biliess en-

doude à la aglatiction de l'athabiarrateur de la agossissi et la biene immebiliere serontet resteront hypothèqués jusqu'à parfait paiement.

POUR VERA-CRUZ-Le gottette fine voilière GENERAL GED-DAM; cap. Hague, syant la majeure partie de un dargement engagee, sera expédiée sans délai. Peur frat ou passage, ayant de bons eminéregement, a adresser au capitaine à bord ou bien . J. W.ZACHARIM & Co.

POUR TAMPICO & VERA-CRUZ. La gottene fine voilière ALTANI-RA, die le Jackson, cap. F. Pilond, en ports ci-dessus, le 10 du courant. Elle a de

bons emménagemens. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les maasins bleus, ou à VICTOR DE LA COVA 9 déc.-3 Rne St. Louis, No. 46. POUR BOSTON. Le beau brick fin voilier BALTIC, capitaine Bradford, ayant la moitié de

délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord espèce d'ustensiles convensbles, aux dites fabri-à vis-à-vis la rus Toutouse, ou à ques beaucoup trop longs à détailler iti. STETSON & AVERY. rue du Camp No. 27

DEMANDE D'un navire de zou a D'un navire de 250 à 300 tonz, pour STETSON & AVERT. Rue du Camp, No. 27.

A FRETER. La goelette DART, capit. Admin; est, sous tous les rapports, un superbe batiment. On préférerait un frêt pour les Attakapas ou pour l'Appalachicola. Elle peut admettre 500 barils dans sa cale, ou l'équivalent. Elle est fine voilière et tire peu d'eau. Pour plus amples in-

formations, s'adresser au capitaine à bord. 26 nov THOMSON & GRANT. A FRETER. Le beau brick neuf AVIS, enrégis-tré A. No. 1. doublé, cloué et chevillé en cuivre. S'adresser à THEO. NICOLET & CO.



Auguste Bouteloup.

COIFFEUR DE PARIS, arrivant en cette ville pour s'y fixer, annonce au public qu'il vient de s'établir rue Royale, No. 248, entre les rues Ste, Anne et Dumaine, où il offre ses servires dans sa profession. Il fera tout ce qui dépendra de lui pour mériter la confiance des per- Orléans, il sera vendu lundi 10 de janvier 1831, sonnes qui lui feront l'honneur de le faire de- à 19 heures du matin, sur les lieux, à 10 heures mander. Il a un grand assortiment de TOURS, du matin, à l'encorgnure des rues Tchoupitoules BANDEAUX, TOUFFES ET TOUPETS, et Thomas, les Propriétés suivantes, ocuées dans le goût le plus nouveau, ainsi que toutes par W. Gowille à ses créanciers. sortes de parfomeries. N. B. Il donne des leçons de coiffure et prend

14 déc.--8m.



COIFFEUR DE PARIS, OFFRE respectueusement ses services aux dames de cette ville pour tout ce qui concerne son état. Il a un grand assortiment de conffures dans tous les genres et dans tout ce qu'il y a de plus nouveau à Paris et à Londres. Ayant quité momentanément son établissement de New-York, pour renir passer la saison des bals Conditions:—Psyable \$2000 comptent, le à la Nouvelle-Orleans, il peut assurer les datemps, exactitude, et les attentions les plus recherchees. Connu avantageusement à Paris, à londres, et dans toutes les principales villes des Etats-Unis, il espère obtenir également le suffra-

ge du beau sexe de la Louisiane. Sa demeure est rue Royale, No. 197, entre celles St. Pierre et Orléans, où il se propose de faire des élèves pour la coiflure et la coupe des cheveux dans le dernier genre. 11 dec-6m.

ON a besoin de dix ou douze NEGRES louer, par mois, à la presse à coton de H. Rillieux. S'adresser à L. M. Reynaud, encuiguire des rues Poydras et Tchoupitoulas.

LES soussignes feront des avances libérales sur des con ignations de sucres ou d'autres produits adressées à leurs amis dans les ports de 'Atlantique; égulement sur les cotons adressés Atlantique; resonante d'Europe.
T. NICOLET & Co.

COUR DE PAROISSE pour la Ville et Pa roisse de la Nouvelle-Orléans, 16 Novembre 1830-Présent l'honorable James Pitot.-Al Eugenie Bailly, spouse de Jean Eticnne Boudreunx,contre Jean Etienne Boudreaux, son mari.-La petitionnaire Anne Engenie Builly. mari pour une séparation de corps et de biens et un divorce, sur les allégations d'abandon, d'adultère et de sévices graves de la part de son dit mari, qui lui rendent la vie commune insupportable. La cour étant convainces par les preuves faites par la démanderesse pour la con firmation du jugement par elle obtenu contre sor dit mari, que ses allégations ne sont que trop vraies, et qu'en violation de la foi conjugale, de la décence et des bonnes mœurs, le défendeur à abando:.né la demanderesse et leurs deux en fans, pour vivre en concubinage, avec une autre emme dont il se vante d'avoir d'autres onfans, déclarant sa préférence pour leur mère qui jus qu'à présent ne peut-être considér e que comme sa concubine; la cour ordonne et décrète confor mement à l'acte du 19 Mars 1827, et à la de mande, qu'Anne Eugénie Bailly, épouse de Etienne Bondrenux, desendeur soient et demeurent séparés de corps et de biens et divorcés, et qu'attendu. 'age de ses enfans et la conduite désordonnée du défendeur, elle soit autorisée à garder seadits enfans, et enfin que le défendeur suit condamné à rayer les frais du proces et à payer en outre à la demanderesse, quinze pinstres 30. Vingt einq PAIRES par mois pour l'entretien de ses deux enfans, sapares par mois pour l'entretien de ses deux enfans, sapares par mois pour l'entretien de ses deux enfans, sapares pour et Julie Antoinette Almide Boudreaux, le premier, agé de quatra ans, sept CHARRUES, douxe et l'autre de trois ans qu'environ. mide Boudreaux, le premier, agé de quatra ans,

Nile.-Orléans, le 22 Novembre 1830. JAMES PITOT, Juge. Je certifie l'ordre ci-dessus. JOS. M. KENNEDY. 10 déc-8

Dép. Greffier. COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, vendredi le 3 décembre 1880.—Présent l'honorable Jas. Plint:-Dans la cause d' Eugène Fs. Gurennié l'enrogistrement du tableau de distribution des fonds apportenant à la massa du dit failli, il est ordonné que les susdits créanciers aient a dédnire, samedi le 18 du mois de décembre conmat, les motifs pour lesque le dit tableau ne sernit pas homologue, les fonds distribués, conformément à feélui et les symtics-déchargés de lours fonctions. - Extrait des minutes.

4 des S. BLOSMAN, Députs Greffier. those its. à la charge des acquéreurs.

Paroises St. Charles, le 7 literative 1830, PRAITES SUB MOSTON à vendre par MOREL GUIRAMANS.

130 per 1 TETSON LAVERT VENTES A LIBNCAN.

PAR IL JADOMINGON.

(Chez loguel se trouverd déposé l'inventuire de l'établissement.)

I E 27 DECEMBIES prochain, il sera vondu à la bourse de Hewlett, à 4 heures précises, pour dissolution de société, la FABRI-QUE DE TABAC ET DE CHOCO-LAT ayant apparteau ci-devant à seu Jean Quessant, et située rue Ste. Inne No. 67. Cet établissement est trop connu pour avoir besoin de grands détails, of se borners à dire que les derniers propriétaires ont remis à houftous les ustensiles de ces fabriques qui avaient besoin de réparations, consistant principalement en MOU-LLVS à tabac avec leurs pilons, il BLUTE AU garni de ses trois cylindres, un autre neuf garni aussi de ses cylindres, plusieurs tamis, cinq trietrace dont doux tout peufs, arrivant de France. minsi que deux tamis très fins, articles impiesi ble capitaine Bradford, ayant la moitié de à se procurer dans ca pays; quantité de jar res, sun chargement engagé, partira sous le plus bref boucauts, barils, ragraichtscoirs, enfin toute

ques beaucoup trop longs à détailler iti.
DE PLUS-UN MOULIN EN FER cylindre, posé sur un fourneau pour faire la chosolat, un sutre fourneau pour préparer le carso. Les magasins sont en ce moment bien approvi-sionnés de tabac de la moilleure qualité, en poudre, en carrottes et en cigarres ; en chocoin, beurre de cacso &c. remède véritable du Hr. LE ROY, reçu de France de chez Mr. Cottin. TERMES:—5, 12 & 18 mois, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs. Et le 30 du même mois, il sera aussi offert sa

10. Le service pour l'espace d'une année du egre nommé Benjamin, fabricant de tabac et de chocolat du dit établissement. Il est élève ile feu Mr. Quessart, et s'occupe depuis vingt ans

ie 34 ans un peu tonneller, employé aux traaux du magasin depuis onze mois. 3°. Chery, nègre créole agé de 18 ans, bon domestique, cigarrier et un peu cuisinier. Tous garantis des vices et maladies prévus par la loi. endus avec hypothèques spóciales, et billets en-

lossés à satisfaction. Pour plus amples renseignemens, s'c reser à Mr. Evariste Blanc, à son magasin où sera deposé un inventaire. Et pour voir l'établissement, s'adresser rue STR.-ANNE, No. 57.A Mir. Louis Wagner, ou sera aussi déposé un inven-

On pourra voir la plus grande pertie des un-tensiles et mécaniques au Bayou St. Jean où est établie la manufacture de tabac, en s'adressant au dit lieu ou à la de cure de Mr. Everiste Blanc.

MR. JANIN, aux frais de l'acquéreur. 13 déc—14

PAR T. MUSEY. William Gorville contre ses erlonciers.

Parojase pour la parojase et ville de la N.

Parojase pour la parojase et ville de la N.

Un établissement pour la manufacture de savon et chandelle, consistant en deux chaudidres à savon avec ses cutes, trois réservoirs, quatre bailles pour cendres, seize formes pour sa-ron, deux chaudières pour le suit à chandelles. 350 monles à chandelles, trois balances &c. AUSSI-Une quantité de sel, résine, graisse, cendres, chaux dec. Le tout devant être enleve dans les dix jours qui suivront l'adjudication. Conditions: Trois mois de credit, avec bil-

PAR T. MOSSY. TEUDI, 16 décembre prochain, il sora venda

rues de l'Hôpital et du Quartier, mesurant 80 pieds de face sur 120 de profondeur, ayant une nsison de-sus en briques et à étage, borné d'un

roste à 12, 18 et 24 mois de termes, en billets à fevrier prochain.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Madame Barrette coutre le même. EN vertu de deux writs de fieri facias à mol adressés par l'hon. G. Preval, juge associé de la cour de cite, j'exposerai in vente le samedi 18 du courant, à 4 heures de l'après-midi, au Principal, deux tables à jouer, 1 campé, 1 dans chaises de mode, I grande glasse, 2 pacces de menbles, cheners, pelles et pinçoues, sais es dans

Joseph Menry, contre le Capt. Blany, la gnetitet Escumbia et ses propriétaires-Reed contro les mêmes .- P. Fernando contre les mênes. N vertu de trois writs de fieri fucias à mo-de la cour de cité, j'exposerai en vente, le jeudi 16 de décembre prochain, à midia la Bouse

La goulette ESCAMBIA, ses agrès et apparaux, mouillée au fleuve, en face de la rue Conti. On peut examiner lacs voiles &c. chez M. Spearing, rue St. Philippe. épouse d'Etienne Boudreaux, a poursuivi son dit La dite goeiette est saisie pour satisfaire aux

L. DAUNOY, marshal Pierre Duseux vs. Thomas Juniston. N vertu d'un writ de fieri facias à moi altessé par l'hon. Cour de Citi, j'expos rai ca sente, le Jeudi 23 décembre, à milli, à la Bourse Hewlett, au coin des rues Chartres et St. Louis ua nègre esclave nommé William. Saisi dens affaire ci-deseus. L. DAUNOY.

PRAITES sur Paris, Boston, New-York et l'hiladelphie, à vendre par dec.] H. PERRET & CHARBONNET. VIS .- Des avances sont offertes aux habitanta qui veulent expedies leurs sucros au

9 déc. . DLOMB EN SAUMON, a vendre sar la 19 dec.] J. MAGEM.

conpés de dimensions ansorties par 100 livres ; 100 sacs poivre; 50 belles coton 4-4 écru à draps; 10 do russie écrue; 1 do do fiçon française 11 do. osnabourgs; 4 do. burlaps, ayant droit su drawback; 36 tutailles buile de spærme pure; 70 do, huile de balcine rafinée: 11 crisses binno de baleine 4 et 5 à la livre: 50 'o, savon No. 1: 6:0 demi do. do.; 2 caisses savon à barbe; & de. lde. de Windsor; 30 fauilles Chrynthe de Xante! 50 caleses fruits an vinnigre par gettor, assortis; 20 barils cramberries fratabes; 120 co. maquereadx No. 3; 15 do: bont mess de Boston; vin de Porto de qualité anpérieure en caisses: papier impression et a envolopme.

TABAC DES NATCHIPOCHES. E soussigné offre à vendre à am magasinate L Royale, No. 215, 200 earnies Tubac des Natchitoches, pour clore un courgte 8 đéc B. TURPIN.

ment à vendre des Douves de Pipe, de la meilieure qualité.

rne Taubase, untre Rienville et Chartres, No. 40 7 ileo-15-HOLE DE LEINE. 40 barriques d'Huile de Mairie, à rendre par décombre DETECN & AVERY.

rente aux mêmes termes et conditions : dos travaux du magasin.
/2°. Le nègre Uana, surnommé John, & 6

Les actes de ventes serent passés ches

lets approuvés et endassés à la satisfaction du syndic. 7 décembre

à la Rourse. UN TERRAIN situé rue de Condé, entre les

mes qui voudrant bien l'honnorer de leur con-satisfaction et hypothèque. Le vendeur se réfiance, qu'elles trouveront chez lai, dans tous les serve le droit d'occuper la maison jusqu'au 15 de

Madame Mitchberger contra Cran Fet ditt.

l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, percebal 8 déc

Hewlett.

24 nov Marshal.

ord. S'adresser à

STETEON & AVERY, rue du Camp, No. 27, ont à vendre, 1000 berillers du is

DOUVES ... Les soussignes on! cousting

M. S. MRMIL & CK.